

(<sup>^</sup>)

( N° 61. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1870.

---

Crédits provisoires à valoir sur les budgets des Départements de l'Intérieur  
et des Travaux Publics pour l'exercice 1871 (1).

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE LE HAYE.

---

MESSIEURS,

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'Intérieur et des Travaux Publics, pour l'exercice 1871, vu l'urgence, approuve le projet à l'unanimité.

*Le Rapporteur,*  
DE LE HAYE.

*Le Président,*  
THIBAUT.

---

(1) Projet de loi, n° 59.

(2) La commission était composée de MM. THIBAUT, président, DUMORTIER, ROYER DE BEUR, VERMEIRE, MULLER, DE LE HAYE et BIEBUYCK.

---